

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00690

Numéro SIREN : 853 862 704

Nom ou dénomination : A.G.R SECURITE

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2021 sous le numéro de dépôt 5735

Exercice ouvert le	06/09/19	et clos le	31/12/20	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
AGR SECURITE 44 Avenue de Condé 59300 VALENCIENNES	
SIRET 8 5 3 8 6 2 7 0 4 0 0 0 1 4	Mél : agr.securite@sfr.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités liées aux systèmes de sécurité	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 % 2 886	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs
	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse 0 N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouvez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
CHD GRAND HAINAUT VALENCIENNES Rue Louis Duvant 59220 ROUVIGNIES	
Tél : 0327460196	Tél :
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
	Date : 04/05/21 Lieu : VALENCIENNES
	Président
	Qualité et nom du signataire : RICHER DAVID
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions	(1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)	(2)				c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(4)				i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis	(5)				Total (a à h)	

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

(1)

BILAN - SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

N°15948*03

Désignation de l'entreprise AGR SECURITE					Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise 44 Avenue de Condé					59300 VALENCIENNES				
SIRET 8 5 3 8 6 2 7 0 4 0 0 0 1 4									
Durée de l'exercice en nombre de mois * 16					Durée de l'exercice précédent * 				
					Exercice N clos le 31/12/2020				
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilitisations corporelles *		028	11 122	030	1 584	9 538		
	Immobilitisations financières * (1)		040	400	042		400		
	Total I (5)		044	11 522	048	1 584	9 938		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	60	066		60		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	38 892	070		38 892		
		Autres* (3)	072	3 142	074		3 142		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	3 606	086		3 606		
	Charges constatées d'avance*		092	2 166	094		2 166		
	Total II		096	47 865	098		47 865		
	Total général (I + II)		110	59 387	112	1 584	57 803		
PASSIF							Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 000			
	Ecart de réévaluation			124					
	Réserve légale			126					
	Réserves réglementées *			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132					
	Report à nouveau			134					
	Résultat de l'exercice			136		2 453			
	Provisions réglementées			140					
Total I			142		3 453				
Provisions pour risques et charges			154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		29 291			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 689)			172		25 059			
	Produits constatés d'avance			174					
Total III			176		54 350				
Total général (I + II + III)			180		57 803				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : AGR SECURITE						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	849	444		446	849	
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	9 417	464		466	9 417	
	Autres immobilisations corporelles	470		472	856	474		476	856	
Immobilisations financières		480		482	400	484		486	400	
TOTAL		490		492	11 522	494		496	11 522	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	105	534		536	105
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552	1 406	554		556	1 406
	Autres immobilisations corporelles	560		562	74	564		566	74
TOTAL		570		572	1 584	574		576	1 584

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596		585	597	599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AGR SECURITE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD 780		

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		
Déficits imputés			983				
Déficits reportables			984				
Déficits de l'exercice			860				
Total des déficits restant à reporter			870				

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée		374	17 788
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	4 624
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans le notice n° 2033 - N/OT-SD

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise : AGR SECURITE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : ...06/09/2019.....		et clos le : ...31/12/2020.....	
Durée en nombre de mois		16	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	5
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *
			023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024		160
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-T-SD 2021

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

SIREN

8 5 3 8 6 2 7 0 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AGR SECURITE

ADRESSE (voie)

44 Avenue de Condé

CODE POSTAL

59300

VILLE

VALENCIENNES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique KADDOUR Prénom(s) SALAH
 Nom marital % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 500,00
 Naissance : Date 13/05/1959 N° Département 99 Commune El-Flaye Pays Algérie
 Adresse : N° 1 Voie rue du Maréchal de Croy
 Code Postal 59163 Commune CONDE-SUR-L'ESCAUT Pays France

Titre (2) M. Nom patronymique RICHER Prénom(s) DAVID
 Nom marital % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 500,00
 Naissance : Date 24/06/1976 N° Département 59 Commune VALENCIENNES Pays France
 Adresse : N° 21 Voie rue Molière
 Code Postal 59163 Commune CONDE-SUR-L'ESCAUT Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

FORMULAIRE N° 2033-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

SIREN

8 5 3 8 6 2 7 0 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AGR SECURITE

ADRESSE (voie)

44 Avenue de Condé

CODE POSTAL

59300

VILLE

VALENCIENNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Certifié conforme Par le Président

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, overlapping strokes that form a unique, abstract shape.

RAPPORT DE GESTION **DE LA GERANCE**

SAS « A.G.R SECURITE »
Capital social de 1000 €,
44 avenue de Condé 59300 Valenciennes
RCS Valenciennes 853 862 704 00014

PV AGO des actionnaires du 26.07.2021

L'an deux mille vint et un,
Le lundi 26 juillet,
À 19 heures.

Les actionnaires de la SAS « A.G.R SECURITE »
Société par Actions Simplifiée Au capital de 1000 euros, réparti en MILLE
(1000) actions d'un euro (1 €), dont le siège social est au 44 avenue de Condé
59300 Valenciennes RCS Valenciennes 853 862 704 00014, se sont réunis
audit siège.

L'assemblée est présidée par Monsieur RICHER David, en qualité de
Président.

Sont présents :

- Monsieur RICHER David, né le 24 juin 1976 à Valenciennes (59), de nationalité Française, demeurant au 21 rue Molière 59163 Condé sur l'Escaut, actionnaire et propriétaire de 500 actions sur les 1000 que comptent la SAS
- Monsieur KADDOUR Salah, né le 13 mai 1959 à Dellys (Algérie), de nationalité Française, demeurant au 1 rue du Maréchal de Croy 59163 Condé sur l'Escaut, actionnaire et propriétaire de 500 actions sur les 1000 que comptent la SAS

R. D.

Soit au total les actionnaires présent, totalisant 1000 actions sur les 1000 du capital.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Etablissement du rapport de gestion et approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2020 (Du 06/09/2019 au 31/12/2020)**

1) SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaire net hors taxes réalisé s'est élevé à 90 048 €, le résultat de l'exercice se traduit par un résultat d'exploitation de + 2 886 €, un bénéfice comptable de + 2 453 €

Le compte fait apparaître pour les principaux postes :

- Total des produits d'exploitation :	94 537 €
- Total des charges d'exploitation :	91 652 €
- Total des charges financières:	0 €
- Total des charges exceptionnel :	0 €
- Total des produits exceptionnels :	0 €
Impôts sur les sociétés :	433 €

A la clôture de l'exercice, l'actif immobilisé brut s'élevait à 11 522 €.

2) ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune activité n'a été exercée dans ce domaine

3) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement

4) EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Un premier exercice avec un CA et un bénéfice malgré la Crise du COVID !

Les effets de la crise économique continuent à se faire sentir ainsi qu'une concurrence effrénée !

La crise du COVID risque d'impacter notre résultat pour cet exercice 2021 !

Mais une gestion rigoureuse et une maîtrise des couts nous permettrons d'augmenter le bénéfice !!

R. D.

5) CONVENTION VISEE A L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DU COMMERCE

En application des dispositions de l'art.L223-19 du Code du Commerce et de l'art.42-2 du décret du 23 mars 1967, il convient de relater les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions des associés, en annexe au procès verbal :

-Aucune Convention conclue par les associés avec la société.

6) CHANGEMENT DE MODE DE PRESENTATION DES COMPTES OU DES METHODES D'EVALUATION

Aucun changement n'est à signaler.

7) AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats, conforme à la loi et aux statuts, est la suivante :

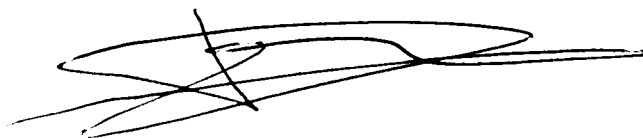
Le résultat de + 2 453 € est affecté ainsi :

- **100 € en réserve légale (ainsi les 10% sont atteints)**
- **Le reste en report à nouveau.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Le Président
M. RICHER David



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES

SAS “ A.G.R SECURITE ”
Capital social de 1000 €,
44 avenue de Condé 59300 Valenciennes
RCS Valenciennes 853 862 704 00014

PV AGO des actionnaires du 26.07.2021

L'an deux mille vint et un,
Le lundi 26 juillet,
À 19 heures.

Les actionnaires de la SAS « A.G.R SECURITE »
Société par Actions Simplifiée Au capital de 1000 euros, réparti en MILLE
(1000) actions d'un euro (1 €), dont le siège social est au 44 avenue de Condé
59300 Valenciennes RCS Valenciennes 853 862 704 00014, se sont réunis audit
siège.

L'assemblée est présidée par Monsieur RICHER David, en qualité de
Président.

Sont présents :

- Monsieur RICHER David, né le 24 juin 1976 à Valenciennes (59), de nationalité Française, demeurant au 21 rue Molière 59163 Condé sur l'Escaut, actionnaire et propriétaire de 500 actions sur les 1000 que comptent la SAS
- Monsieur KADDOUR Salah, né le 13 mai 1959 à Dellys (Algérie), de nationalité Française, demeurant au 1 rue du Maréchal de Croy 59163 Condé sur l'Escaut, actionnaire et propriétaire de 500 actions sur les 1000 que comptent la SAS

R. D.

Soit au total les actionnaires présent, totalisant 1000 actions sur les 1000 du capital.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Approbation des comptes de clôture au 31.12.2020 (Du 06/09/2019 au 31/12/2020) de la SAS et Affectation Résultats**
- **Quitus et décharge donnés à Monsieur RICHER David en tant que Président, pour l'exercice 2020 (Du 06/09/2019 au 31/12/2020)**

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société ;
- les comptes de résultats et annexe;
- Le bilan annuel
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- le rapport de gestion ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir pris lecture du rapport de gestion, des comptes de résultats et du bilan avoir pris connaissance des comptes définitifs arrêtés le 31.12.2020, présentant **un résultat d'exploitation de + 2 886 € et un résultat comptable de + 2 453 €** approuve lesdits comptes.

AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats, conforme à la loi et aux statuts, est la suivante :

Le résultat de + 2 453 € est affecté ainsi :

- **100 € en réserve légale (ainsi les 10% sont atteints)**
- **Le reste en report à nouveau.**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

R. D.

Deuxième résolution

L'assemblée constate que le président a eu la rémunération suivante pour l'exercice clos au 31.12.2020 soit 266 €

Le DG a eu la rémunération suivante pour cet exercice clos au 31.12.2020 soit 1528 €

Les charges sociales sont à jours.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées, l'assemblée donne quitus au Président Monsieur RICHER David pour sa gestion durant l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur RICHER David pour accomplir les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Le Président
Mr RICHER David

